



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2001

**Hydraulique de la Sèvre - Travaux sur le site de Comporté -
Lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

DELIBERATION D2012882001

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2001

Mission Environnement

**Hydraulique de la Sèvre - Travaux sur le site de Comporté -
Lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'étude hydraulique "Amélioration de l'écoulement des crues de la Sèvre Niortaise sur la commune de Niort" réalisée en décembre 1998 mettait en évidence quelques points noirs.

Le point le plus critique est la chaussée du moulin de Comporté. Cette chaussée est perpendiculaire à la vieille Sèvre, elle est relativement courte et ne permet pas un étalement de la lame d'eau malgré son clapet de 10 m de large.

Cet obstacle à l'écoulement de la rivière provoque fréquemment des débordements sur Belle Ile qui viennent grossir les eaux du canal entre la cale du port et l'écluse de Comporté.

Cette surcharge du canal occasionne régulièrement la submersion du quartier de Genève.

L'amélioration envisagée porte sur la réalisation de deux nouveaux clapets de 5 m de largeur et l'automatisation des ouvrages. Ces travaux nécessitent de nombreuses prestations sur les îles, les berges, en aval et en amont de la chaussée. Il seront complétés d'une passe à poissons et des aménagements pour la pratique du canoë et du kayak.

Afin de réaliser cette opération hydraulique complexe, il est nécessaire de désigner une équipe de maîtrise d'oeuvre pour la conception et le suivi de la réalisation de ce projet. Le montant de cette maîtrise d'oeuvre est estimée à moins de 90.000 Euros HT, ce qui nous permet d'envisager un marché sans formalité préalable.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à lancer la consultation
- à solliciter les subventions auprès de :
 - * l'agence de bassin
 - * le conseil régional Poitou Charentes
 - * l'état
 - * le conseil général des Deux-Sèvres
 - * le parc interrégional
 - * le conseil supérieur de la pêche
 - * la fédération de pêche et des milieux aquatiques

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)